

L'IMMIGRATION DANS TOUS SES ÉTATS

Questions sans réponse

La Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles a convié les représentants des médias ethniques à des rencontres d'information relative à la consultation publique sur la planification de l'immigration pour la période 2008-2010. Ces rencontres, organisées en deux temps les 11 et 14 septembre, avaient lieu en prélude aux auditions de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale qui ont débuté le 18 septembre. Elles ont permis des échanges de vues assurément utiles.

Il a ainsi été question de problèmes qui ne figurent pas au document stratégique qui servira de base aux travaux de la Commission parlementaire, tels le timing de la consultation, les restrictions apportées depuis quelques années au droit au regroupement familial, la place et le rôle des consultants en matière d'immigration et les délais de traitement des demandes d'immigration. Abderahman El Fouladi (Maghreb Canada Express) s'interrogeait ainsi sur les éventuels effets du débat houleux à propos des accommodements raisonnables sur les choix que feront les parlementaires en matière d'immigration ; Khadija Darid (Femmes Arabes) s'inquiétait pour sa part de la quasi-impossibilité pour un résident permanent de faire admettre ses ascendants ou collatéraux au pays...

Disons-le de suite : il n'y a pas eu de réponses à ces questionnements. Mais pour autant, les rencontres n'ont pas été inutiles ne serait-ce que dans la mesure où elle ont permis de constater que le gouvernement, à travers Mme Yolande James, était parfaitement conscient des problèmes qui entravent le parcours tant de ceux qui expriment le désir de venir s'installer au Québec que des nouveaux arrivants.

Mais cela ne nous rassure pas tout à fait ; cela nous rassure d'autant moins que l'on semble s'acheminer vers une augmentation du flux des arrivées – puisque selon M. Jean Charest lui-même, «c'est là la clé de toute prospérité future du Québec»- ce qui, à coup sûr, démultipliera encore les problèmes d'intégration pour tous ceux qui n'ont que le défaut d'être nés ailleurs...

Illustration de ces difficultés : les résultats de l'enquête de Statistiques Canada sur les immigrants et le marché de l'emploi (dont nous publions de larges extraits dans le cadre de ce dossier. Mais fort heureusement, il y a aussi des raisons d'espérer ; souvent dans la société civile, avec deux exemples qui font aussi partie du présent dossier.

Yolande James : «Ce que vit la communauté maghrébine est fondamentalement injuste !»



Soumise d'emblée, au début de sa rencontre avec les médias ethniques, à un feu roulant de questions, Yolande James, ministre Québécoise de l'immigration et des communautés culturelles, a eu le mérite de n'en

esquiver aucune, même si elle n'avait pour l'heure, aucune réponse à donner à bon nombre des inquiétudes exprimées par ses interlocuteurs. En revanche, elle ajouta ses propres constats à ceux des journalistes qui ont répondu à son invitation.

Qui alors de l'utilité de la consultation parlementaire sur l'immigration qui s'est ouverte le 18 septembre ? «Elle nous permettra, affirme la ministre, de savoir où nous en sommes et où nous voulons aller avec l'immigration. Elle nous permettra de faire des choix réfléchis, de refaire le consensus sur l'immigration, la démographie, la francophonie ; elle nous permettra d'évaluer comment va se traduire le multiculturalisme au sein de la population Québécoise.»

Pour l'heure, le multiculturalisme semble se traduire très mal, ont alors rétorqués les journalistes maghrébins présents, qui n'ont pas manqué l'occasion de rappeler que leur communauté est désormais l'une des plus

discriminées – sinon la plus discriminée – au pays.

« Ce que vit la communauté Maghrébine, notamment depuis 2001, est fondamentalement injuste ; répond Yolande James ; mais la bonne nouvelle c'est que maintenant, il y a un cadre dans lequel les gens disent à voix haute ce qui auparavant se chuchotait en secret. On saura désormais à quoi nous en tenir et on pourra trouver les réponses adéquates aux problèmes les plus criants. Il faut cependant être conscients du fait que la conjoncture politique (n.d.r. : le fait d'être un gouvernement minoritaire) rend le travail plus ardu ; cependant, notre volonté d'être ouverts et actifs dans la compréhension de l'autre – qui est, à mon sens, l'une de nos valeurs fondatrices -, nous permettra d'aller de l'avant et d'accomplir des choses utiles».

Salim Chelouati
Force Sécurité

5491 avenue Victoria
suite 117 A
Montréal, Qc. H3W 2P9

Tél. 514.342.1919
Fax 514.221.3782
Cell 514.576.1621

e-mail - scif@forcesecureite.com
site web - www.forcesecureite.com

FORCE

- ★ Service Sécurité
- ★ Protection
- ★ Investigation

FORCE

EDG
IMPORT - EXPORT

Mohamed Amine

**TRANSPORT MARITIME & AÉRIEN
TRANSITAIRE ET NÉGOCE**

Forte de son savoir-faire et de son expérience, notre équipe est en mesure de répondre à vos besoins dans :

- Transport maritime (plein conteneur et groupage)
- Transport aérien direct
- Transport terrestre (plein chargement)
- Chargement Conteneur complet
- Formalités douanières Import-Export
- Entreposage de marchandises
- Assurance Partielle ou complète

Pour mieux vous servir nous avons ouvert un dépôt pour Chargement, déchargement et entreposage :
8877 Champ d'eau, St Léonard

Tél. : (514) 328-7878
Fax : (514) 328-7876

Maria Houem (Avocate/Lawyer)
LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D)
(Membre du barreau du Canada et du Québec)
Doctorat en droit

- Expertise en droit musulman et droit marocain
- Droit de l'immigration
- Droit de la famille
- Droit criminel et pénal
- Droit des affaires et administratif

5174 Cote des neiges, suite 205
Montréal (Québec), H3T 1X8
Tél. : 514 731-5858
Fax : 514 731 8554

e-mail: mariahouem@hotmail.com
www.houemavocate.com